

INTERVENIR, CREER EN CENTRE ANCIEN

QUEL FUTUR POUR LE PATRIMOINE ?

Depuis les années soixante dix, la qualité de notre cadre de vie est devenue une de nos priorités. Le regard que nous portons sur le patrimoine - qu'il soit architectural, urbain ou paysager - a dans le même temps évolué. Témoignage de la mémoire collective, le patrimoine joue en effet un rôle nouveau dans la constitution du paysage contemporain. Il ne s'agit plus seulement de conserver ici ou là les traces du passé, mais de les faire participer au devenir de notre environnement. La coexistence de constructions neuves et de bâtiments anciens, mais aussi les soucis d'occuper les bâtiments anciens, ayant perdu leurs fonctions d'origine, avec de nouvelles activités contemporaines, sont désormais au cœur des préoccupations des citoyens.

La protection a donc procédé par élargissements successifs, depuis l'objet construit jusqu'à des pans entiers de territoires urbains et ruraux : le patrimoine est désormais reconnu comme un matériau constitutif de notre environnement. Aussi les bâtiments et les ensembles urbains doivent-ils évoluer pour accueillir de nouveaux usages et modes de vie. Pour accompagner ces changements, des cadres souples de protection de l'existant encouragent aujourd'hui une cohabitation fructueuse entre le neuf et l'ancien. Ainsi, au XXI^e siècle, on cherche plutôt à rendre cohérentes les politiques du patrimoine et les pratiques d'aménagement dans une perspective de développement durable.

Mais l'intervention sur l'ancien tant à l'échelle de l'urbain et à celle du bâtiment mènerait à réfléchir les modalités selon lesquelles s'articulent les pratiques qui ont trait au patrimoine et celles qui concernent la création architecturale.

Le centre historique de Tunis, espace vivant se trouve devant le dilemme des adeptes du patrimoine qui revendiquent la conservation de l'ensemble de la mémoire collective et des partisans qui donnent une priorité à l'aménagement où la création contemporaine est moins entravée. Quelle a été la réponse ?

Pour Tunis, les projets de restauration des monuments historiques visent leur insertion dans le processus de développement en essayant de concilier entre les nécessités de sauvegarde et les impératifs de l'époque et ce, grâce à des affectations contemporaines respectueuses de leur cachet spécifique. C'est ainsi que des édifices ayant perdu leur fonction d'origine ont pu être réhabilités et reconvertis à d'autres usages : le Dar Lasram en siège de l'Association Sauvegarde de la Médina de Tunis, le Palais Khaireddine en Musée de la Ville, Des Médersas en Jardins d'enfants ou en Equipements Culturels, des Kuttabs en club informatique, des anciennes fabriques ou usines en théâtres...etc.

Faïka Béjaoui
Architecte / urbaniste

Curriculum Vitae : résumé

Faïka Béjaoui

Architecte/Urbaniste, Directrice adjointe chargée de la Réhabilitation et des Permis de Construire à l'Association Sauvegarde de la Médina de Tunis, Enseignante à l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de Tunisie.

Membre ICOMOS, bureau national tunisien. Membre fondateur Association Patrimoine 19-20 (association qui s'intéresse à la sauvegarde et mise en valeur du patrimoine des 19-20ème siècles en Tunisie).

Publication d'articles sur le patrimoine et sa mise en valeur.